



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18127453

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

08-08-2018

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0473634370**

Dénomination

(en entier) : **NECHINCATILLON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard du champ d'aviation 72 - 7712 Herseaux**

Objet de l'acte : Démission

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SA NECHINCATILLON dont le siège social est situé à 7712 Herseaux, Bld du champ d'aviation, 72, tenue ce mercredi 7 février 2018 à 18 heures.

Sont présents à l'assemblée générale extraordinaire :

- Gonzague MULLIEZ ;
- Guy THOMAS ;
- Maryvonne HERMANS

Monsieur Mulliez Gonzague, administrateur délégué de la société ouvre l'Assemblée Générale et décide de statuer sur le point suivant :

- Démission de Monsieur THOMAS Guy en sa qualité d'administrateur, en date du 07 février 2018 ;

Cette modification étant approuvée par l'Assemblée, celle-ci constate qu'elle est régulièrement constituée et habilitée à délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée est levée à 18h30' avec acceptation de la modification inscrite dans ce procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire.

Après lecture, le procès-verbal est signé.

Gonzague Mulliez
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).